

**PROCÈS-VERBAL DE LA 3<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES**

**TENUE LE 16 FÉVRIER 2016 À 19 h  
À LA SALLE POLYVALENTE DU CHSLD EUDORE-LABRIE**

<b><u>PRÉSENCES</u></b> :	M. Emmanuel Aucoin	Président
	M. Gaston Bourque	Vice-président
	M <sup>me</sup> Yvette Fortier	Secrétaire directrice générale
	M <sup>me</sup> Helena Burke	Administratrice
	M. Dany Chiasson	Administrateur
	D <sup>r</sup> Marcel Couture	Administrateur
	M <sup>me</sup> Gisèle Deraspe	Administratrice
	M <sup>me</sup> Nancy Leblanc	Administratrice
	M <sup>me</sup> Martine Martin	Administratrice
	M <sup>me</sup> Marie-Josée Noël	Administratrice
	M <sup>me</sup> Jacinthe Richard	Administratrice
	M. Serge Rochon	Administrateur
	M. Reynald Tremblay	Administrateur
<b><u>PERSONNES INVITÉES</u></b> :	M. Claude Cyr	Directeur des services administratifs
	M <sup>me</sup> Gisèle Painchaud	Commissaire locale aux plaintes
	M. Guglielmo Tita	Agent de planification/recherche – gestion des risques/agrément
<b><u>MOTIVÉS</u></b> :	D <sup>r</sup> Luc Dansereau	Administrateur

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président, M. Emmanuel Aucoin, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h. Il souligne la présence du D<sup>r</sup> Richard Lemieux et lui souhaite la bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 3<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles du 16 février 2016 avec la modification suivante : Retrait du point 9 : Résolution requise pour l'adoption de délégation de signature à la PDG pour le programme Eco-performance. La numérotation sera ajustée en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2016-02-109**



**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du 8 décembre 2015, de la 1<sup>re</sup> séance extraordinaire du 18 décembre 2015 et de la 2<sup>e</sup> séance extraordinaire du 20 janvier 2016.

**CORRESPONDANCE**

4. Correspondance

**DOSSIERS — INFORMATION**

5. Rapport trimestriel « Gestion des risques »
6. Rapport de la commissaire locale aux plaintes

## 19 h 30 : Ajournement pour la séance publique d'information

7. Tableau de bord (financier et statistiques) en P10
8. Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2015-2016

### DOSSIERS – DÉCISION

9. Gestion des effectifs médicaux (nominations, modifications, départs, congés)
  - Démission de la D<sup>re</sup> Rose-Marie Patry
  - Démission de la D<sup>re</sup> Caroline Grégoire
  - Congé de la D<sup>re</sup> Marjolaine Bourque
  - Renouvellement et nomination

### AUTRES SUJETS :

- 10.
- 11.

#### **Période de questions réservée au public**

(pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

12. Prochaine séance
13. Levée de la séance



### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2E SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2015, DE LA 1RE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA 2E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2016

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 8 décembre 2015, de la 1<sup>re</sup> séance extraordinaire du 18 décembre 2015 et de la 2<sup>e</sup> séance extraordinaire du 20 janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-110**

### CORRESPONDANCE

#### 4. LETTRE DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Une correspondance a été adressée à M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration concernant la gestion des congés au CISSS des Îles. M. Aucoin explique que ce point relève de la gestion interne. Cependant, il recommande qu'une analyse de la situation soit faite par les Ressources humaines dans ce dossier et de faire le suivi lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration.

#### **Période de questions réservée au public**

Plus d'une vingtaine d'employés du CISSS des Îles assistent à la séance ordinaire du conseil d'administration. La période de questions fut entièrement consacrée à la gestion des congés. Les employés venaient transmettre aux administrateurs leurs préoccupations concernant la gestion des congés surtout en ce qui a trait au congé par étalement et aux congés fériés. Deux documents sont déposés lors de la séance ordinaire.

### DOSSIERS-INFORMATION

#### 5. RAPPORT TRIMESTRIEL « GESTION DES RISQUES »

M. Guglielmo Tita, présente le rapport trimestriel de la gestion des risques. Nous constatons que les chutes et les erreurs de médicaments constituent les catégories principales d'événements indésirables au CISSS des Îles. Ces proportions sont relativement semblables à celles de l'année précédente pour la même période. Par contre, le nombre d'agressions a significativement diminué. Sur un autre chapitre, le

CISSS des Îles a entamé une démarche visant l'implantation d'un processus de gestion intégrée des risques organisationnels. Ces derniers incluent les risques touchant aux sphères des services cliniques, des ressources humaines, de l'administration, des finances, des technologies et de la réputation de l'établissement. Cet exercice sera répété annuellement, dans le cadre d'une exigence de l'agrément.

Également, les membres reçoivent le tableau concernant le suivi de l'état initial des indicateurs du plan stratégique 2015-2020.

#### **6. RAPPORT DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES**

M<sup>me</sup> Gisèle Painchaud, présente le tableau des résumés des dossiers couvrant la période d'avril 2015 à ce jour. Il y a eu 23 dossiers en traitement de plaintes, 11 dossiers de plaintes médicales, 4 dossiers d'assistance et 1 dossier d'intervention pour un total de 39 dossiers. Le nombre de plaintes est comparable par rapport à l'an passé. Plusieurs plaintes ont été déposées concernant le débordement à la clinique des prélèvements. La commissaire a également reçu des plaintes concernant le report de chirurgies pour les cataractes, des demandes de rendez-vous médicaux, des frais de transport, etc.

#### **Ajournement pour la séance publique d'information**

#### **7. PRÉSENTATION DU SUIVI FINANCIER EN P7 ET DU PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE**

M. Claude Cyr, DSA, présente les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P10 se terminant le 9 janvier 2016, ainsi que la projection annuelle déficitaire 2015-2016 établit à 2 361 748 \$. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires et des mesures de redressement.

Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier ainsi que des réponses à leur question.

#### **8. PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (PARI) 2015-2016**

Le document « Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) » a été remis aux membres du conseil d'administration afin qu'ils en prennent connaissance.

#### **DOSSIERS-DÉCISION**

#### **9. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)**

##### **ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA D<sup>RE</sup> ROSE-MARIE PATRY**

Une correspondance est adressée à M<sup>me</sup> Yvette Fortier, présidente-directrice générale l'informant de la démission de la D<sup>re</sup> Rose-Marie Patry à titre d'omnipraticienne au sein de l'établissement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de la D<sup>re</sup> Rose-Mary Patry, omnipraticienne au CISSS des Îles en date du 1<sup>er</sup> avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-111**

##### **ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA D<sup>RE</sup> CAROLINE GRÉGOIRE**

Le 4 août 2015, la D<sup>re</sup> Caroline Grégoire a adressé une lettre à M<sup>me</sup> Yvette Fortier, présidente-directrice générale, l'informant de sa démission comme omnipraticienne au sein de l'établissement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de la D<sup>re</sup> Caroline Grégoire, à titre d'omnipraticienne au CISSS des Îles en date du 12 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-112**

##### **DEMANDE DE CONGÉ DRE MARJOLAINE BOURQUE**

La D<sup>re</sup> Marjolaine Bourque a quitté pour congé de maladie le 9 novembre 2015, et ne prévoit pas de retour au travail avant son congé de maternité.

**Attendu que** la D<sup>re</sup> Marjolaine Bourque est absente de ses activités médicales depuis le 9 novembre 2015

**Attendu qu'il** n'y a pas possibilité qu'elle revienne à court terme

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles, reconnaisse l'absence de la D<sup>re</sup> Marjolaine Bourque, chirurgienne au CISSS des Îles, jusqu'au 1er mai 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-113**

##### **NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS**

Considérant la recommandation du comité d'examen des titres;

Considérant la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D<sup>r</sup> LEPAGE, Robert (197-259)** à titre d'ophtalmologiste avec privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une durée de 1 an, avec champs de pratique en ophtalmologie incluant l'ultrasonographie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 16 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-114**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **Dre Miskiewicz, Krystyna**, à titre d'ophtalmologiste avec privilèges de membre associé dans le département de chirurgie générale, pour une durée de 1 an, avec champs de pratique en ophtalmologie incluant l'ultrasonographie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 16 février 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-115**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> SOUSSI, Houssine (115-776)**. Privilèges de membre actif dans le département d'anesthésie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en anesthésie -

réanimation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 17 juin 2016, et ce, jusqu'au 17 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-116**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> GIROUARD, Joël (101-2012)**. Privilèges de membre associé dans le département de médecine interne, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en biochimie médicale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 18 juin 2016, et ce, jusqu'au 18 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-117**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> BLOUIN, Patrick (102-3076)**. Privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, à l'urgence, en soins prolongés. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 3 mars 2016, et ce, jusqu'au 3 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-118**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D<sup>re</sup> DERASPE, Mylène (112-3058)** Privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 8 avril 2016, et ce, jusqu'au 8 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-119**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> BRUNET, Mathieu (115-550)**. Privilèges de membre actif dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, soins à domicile, urgence et soins prolongés. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 18 juin 2016, et ce, jusqu'au 18 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-120**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> DÉRY, Richard (183-2831)**. Privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation, soins prolongés et soins à domicile. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 3 mars 2016, et ce, jusqu'au 3 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-121**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> GARIÉPY, Jean-Luc (197-7228)**. Privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 3 mars 2016, et ce, jusqu'au 3 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-122**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D<sup>re</sup> LANDRY, Aline (199-1165)**. Privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 8 avril 2016, et ce, jusqu'au 8 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-123**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D<sup>re</sup> PAQUET, Christine (198-1521)**. Privilèges de membre associé dans le département de médecine générale, pour une période de 2 ans, pour une pratique en hospitalisation. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 8 avril 2016, et ce, jusqu'au 8 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-124**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges de la **D<sup>re</sup> Ouellet-Plamondon, Clairéline (112-231)**. Privilèges de membre associé dans le département de psychiatrie, pour une période de 2 ans, pour une pratique générale en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 17 juin 2016, et ce, jusqu'au 17 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-125**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte le renouvellement des privilèges du **D<sup>r</sup> TROTTIER, François (194-236)**. Privilèges de membre associé dans le département de radiologie, pour une période de 2 ans, pour une pratique en radiologie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés à compter du 3 mars 2016, et ce, jusqu'au 3 mars 2018.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2016-02-126**

### **AUTRES SUJETS**

10.

11.

**12. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire se tiendra le 15 mars 2016 à la salle polyvalente au CHSLD Eudore-LaBrie.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 17.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2016-02-127**

Emmanuel Aucoin  
Président du conseil

Yvette Fortier  
Secrétaire du conseil